

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	84 (1957)
Heft:	11
Artikel:	Les légendes du Jura : les orgues de Foradrais : (extrait d'un texte de M. l'abbé A. Daucourt)
Autor:	Sij. / Daucourt, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-230563

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces jongleries, il y a des pays heureux, faits de poiriers noirs, de prés blanchis de fleurs, et de vastes moissons : vous étiez d'un de ces pays, mon cher Gustave Roud, et vous l'avez préféré à toutes les

Les légendes du Jura

Les orgues de Foradrais

(Extrait d'un texte de M. l'abbé A. Daucourt)

Dans nos contrées, on parle beaucoup des orgues et de l'organiste de Foradrais (belle métairie en-dessus du village de Glovelier) ; en voici la raison.

Lorsqu'on introduisit dans l'église de Delémont des orgues, au XVI^e siècle, un berger de porcs de Foradrais vint un beau dimanche à l'office divin de Delémont. Le jeu de l'orgue l'émerveilla. Il monta à la tribune, et regarda avec avidité l'organiste tirer des registres. Après l'office, il demanda comment on pouvait tirer des sons d'un grand buffet. Un malin lui dit que ce buffet était rempli de porcs et que l'organiste tirait leurs queues. De là ces sons qui l'émerveillaient.

De retour chez lui, il se dit qu'il pourrait également faire des orgues. Il fit à l'étable aux porcs de petits compartiments de la grandeur de ses cochons. Puis il plaça devant ces compartiments une planche qu'il perça de trous. Cela fait, il y fit passer les queues des porcs. Il tira alors ces appendices qui naturellement produisirent des sons variés. Ces nouvelles orgues firent fureur. Aussi, quand un jeu d'orgues devient hors d'usage, une patraque, on dit : « Ce sont des orgues de Foradrais », et quand un organiste est maladroit, on l'appelle : « L'organiste de Foradrais ».

Le chercheur : *sij.*

foires et à tous les désordres. Et d'une voix tranquille vous avez dit ce qui était à dire, de telle manière, qu'aujourd'hui vous pouvez être fier : C'est dit.

C.-F. Landry.

Le « Conseil des patoisants romands » a siégé...

C'est sous la présidence de M. Chs Montandon que le « Conseil » s'est réuni. Intéressante et encourageante séance puisqu'aussi bien — après le procès-verbal lu par Oscar Pasche, dévoué secrétaire — l'assemblée apprend que les gouvernements des cantons où les patoisants sont encore en nombre sont prêts à soutenir notre mouvement, financièrement, soit en émargeant aux Fonds des « Arts et Lettres » ou de la Loterie romande. M. Schülé, rédacteur du *Glossaire*, a plaidé la cause qui nous est chère avec la talent, la sincérité et l'attachement qu'il a toujours témoigné pour nos traditions, au cours d'une séance intéressant tous les directeurs de l'instruction publique des cantons romands.

Une question de principe se posait : celle de la répartition des fonds alloués. Après une discussion nourrie, on tomba d'accord pour charger le « Conseil » de gérer les subventions et de décider de leur attribution.

Il s'agit maintenant qu'Amicales, Cantonales et Conseil prennent nettement conscience de leurs responsabilités.

Il s'agit maintenant non seulement de justifier notre activité, comme nous l'avons du reste fait jusqu'ici, mais de l'intensifier encore...

Cette activité, grâce au « Conseil », grâce à la Radio aussi, a été remarquable.